Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rail et aménagements autoroutiers

Feu vert pour les grands projets ferroviaires de la Métropole lémanique

La Métropole lémanique salue la décision du Parlement fédéral sur le financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire. Durant la session d'été, il s'est définitivement prononcé en faveur de la variante à 6,4 milliards de francs qui intègre l'extension de la gare de Genève-Cornavin ainsi que les aménagements du noeud ferroviaire de Lausanne. Si les revendications légitimes de la Métropole lémanique ont été entendues, le dernier mot appartiendra au peuple. Les cantons de Vaud et de Genève, qui ont oeuvré de concert pour promouvoir leurs intérêts légitimes, poursuivront cette collaboration pour l'indispensable développement du réseau autoroutier de sorte à éliminer les goulets d'étranglement aux abords des agglomérations.

La décision des Chambres fédérales est une excellente nouvelle pour les pendulaires et voyageurs de la Suisse occidentale et de la Métropole lémanique en particulier. En adoptant la variante à 6,4 milliards de francs soutenue par les cantons de Vaud et de Genève, la Confédération assure le financement des projets ferroviaires de la Métropole lémanique regroupés dans le programme Léman 2030. L'extension de la Gare de Genève-Cornavin, avec la réalisation de deux quais supplémentaires est ainsi confirmée tout comme les importants travaux d'aménagements du noeud ferroviaire de Lausanne permettant d'augmenter sa capacité et d'accueillir les nouveaux trains à deux étages de 400 mètres de long. La liaison Genève-Lausanne-Berne bénéficiera elle aussi d'aménagements permettant de raccourcir les temps de parcours.

Avec une croissance économique et démographique depuis dix ans largement supérieure à la moyenne nationale, la Métropole lémanique souffre d'un retard important en matière d'infrastructures de mobilité de compétence fédérale. L'axe Lausanne ¿ Genève-aéroport est l'un des plus chargé de Suisse, que ce soit sur le rail comme sur l'autoroute. Ce constat avait motivé les deux gouvernements à signer en 2009 un accord-cadre prévoyant notamment de préfinancer à hauteur de 300 millions de francs les études voire les travaux urgents. Ce programme avait débouché en 2010

sur un accord avec les CFF et l'Office fédéral des transports donnant naissance au programme Léman 2030 dont les voyageurs bénéficient déjà des premiers effets avec une augmentation de la capacité de 30% entre les deux villes lémaniques. La décision du Parlement est prometteuse pour la région, mais elle ne constitue qu'une étape, certes importante. Il s'agira de la compléter dans le cadre du prochain programme ferroviaire de la Confédération, annoncé pour 2018.

Basant sa stratégie de développement de l'offre de transport sur la complémentarité entre le rail et l'autoroute, la Métropole lémanique compte sur le programme fédéral de résorption des goulets d'étranglement, actuellement en consultation auprès des cantons, pour rattraper les retards pris en matière d'aménagements autoroutiers. Il s'agit prioritairement de supprimer les bouchons chroniques aux heures de pointe, plus particulièrement aux abords des agglomérations. Vaud et Genève sont satisfaits du fait que le programme de la Confédération prévoie un élargissement de l'autoroute entre Bernex et Coppet d'ici 2025 ainsi que la création de nouvelles jonctions. Ils souhaitent que le tronçon entre Coppet et Nyon soit lui aussi considéré comme un projet prioritaire, de même que le tronçon Villars-Ste-Croix ¿ Cossonay. De plus, ils affirment que la résolution du goulet d'étranglement de Crissier, pour lequel les études de projet général sont déjà en cours, doit demeurer parmi les projets à réaliser en premier. Le développement du réseau des routes nationales a un coût, raison pour laquelle les deux cantons soutiennent l'augmentation du prix de la vignette à 100 francs, comme l'ont décidé les chambres fédérales avant le lancement d'un référendum. Ils soutiennent également la création d'un fonds routier permettant d'assurer une planification et un financement à long terme des aménagements autoroutiers sur le territoire suisse tout comme ils s'engagent en faveur de l'acceptation, en votation populaire, de l'augmentation de 0,1 point de TVA pour le financement du programme ferroviaire FAIF.

Les deux gouvernements cantonaux sont convaincus que seule la complémentarité entre le rail et la route permettra de répondre aux défis de la mobilité et, partant de maintenir la qualité de vie et la compétitivité économique du deuxième pôle économique du Pays. Conscients de partager une communauté de destin, Vaud et Genève entendent relever ensemble ces défis, en étroite collaboration avec la Confédération.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 juin 2013

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

[VD] Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines : 021 316 70 01 [VD] Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures : 021 316 20 01 [GE] Michèle Künzler, cheffe du Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement : 022 327 96 12 [GE] Pierre-François Unger, chef du département des affaires régionales, de l'économie et de la santé : 022 546 68 10

TÉLÉCHARGEMENT(S)

Dossier de presse_ML_projets autoroute